



KUNHEIM

Parlons - en...

N°114

JUILLET-SEPTEMBRE 2009

IL Y A 70 ANS, L'EXODE...



Commémoration du 2 septembre

Le 2 septembre 1939 Kunheim fut évacué.

Du jour au lendemain 200 personnes durent tout abandonner pour l'inconnu. Une bonne partie des Kunheimois envoyés dans le Lot et Garonne n'avaient jamais quitté leur région natale. De nombreux paysans laissaient derrière eux, la mort dans l'âme, des champs et des bêtes.

A l'abandon du quotidien, s'ajoutaient les difficultés linguistiques car de nombreux évacués maîtrisaient mal le français.

Les Kunheimois vécurent ainsi, durant une année, loin de chez eux à Casteljaloux. A leur retour, après l'été 1940, les évacués découvrirent le village sinistré.

Dans ce bulletin, un supplément détachable est consacré au 70^{ème} anniversaire de l'évacuation de Kunheim.

MANIFESTATIONS 2009

- 05/10/09 : Après-midi jeux - Amicale des retraités
- 10/10/09 : Ramassage des récoltes - Paroisse protestante
- 11/10/09 : Culte de reconnaissance pour les récoltes
Paroisse protestante
- 19/10/09 : Après-midi jeux - Amicale des retraités
- 02/11/09 : Après-midi jeux - Amicale des retraités
- 10/11/09 : Loto - APP / CRF
- 11/11/09 : Cérémonie monuments aux morts
- 16/11/09 : Après-midi jeux - Amicale des retraités
- 27/11/09 : Réunion INFO' K
- 04/12/09 : Soirée contes - Cré'art
- 06/12/09 : Vente de l'Avent - Paroisse protestante
- 07/12/09 : Concours de belote dans le cadre du téléthon-
Amicale des retraités
- 21/12/09 : Après-midi jeux - Amicale des retraités
- 24/12/09 : Veillée œcuménique de Noël-
Deux Communautés
- 31/12/09 : Réveillon - Sapeurs-pompiers d'Urschenheim

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX EN 2009 (à 20h30)

Les jeudis 8 octobre, 5 novembre et 3 décembre

SOMMAIRE

- Page 2 : Infos municipales
- Page 5 : Travaux en cours
- Page 6 : Infos Jeunes
- Page 7 : La rubrique des Sapeurs-Pompiers
- Page 8 : Associations
- Page 11 : Dorfgeschichte(n)-Histoire(s) de Kunheim
- Page 12 : Etat civil, Echos de la Roselière

PROTECTION DES EAUX

L'arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2009 définit le 4^{ème} programme des actions à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Cet arrêté est consultable au guichet de la mairie ou sur le site internet de la Préfecture, à la rubrique :
Environnement - Politique de l'eau - Directive nitrates.
www.haut-rhin.pref.gouv.fr

MIR REDE ELSASSISCH

Pour préserver la langue alsacienne, la municipalité de Kunheim a décidé d'adhérer à l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace, pôle d'information et de documentation dans les domaines de la langue et de la culture régionales.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet www.olcalsace.org

OPÉRATION PRÉ FLEURI



Pré fleuri en zone artisanale

Kunheim a largement adhéré à l'opération «pré fleuri» lancée par le SIVOM du Pays de Brisach. En effet, plusieurs parcelles ont étéensemencées rue du Giessen, entrées nord et sud ainsi qu'en zone artisanale. Cette opération sera reconduite l'an prochain.

RECENSEMENT

Les résultats issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008 apportent un éclairage sur de nombreux thèmes : l'âge et le niveau de diplôme des habitants, l'emploi, les déplacements, les conditions de logement...

Ces résultats sont consultables sur le site www.insee.fr à la rubrique : Recensement de la population 2006 - Résultats statistiques.

MUSIQUE

L'école de musique du SIVOM du Pays de Brisach propose un enseignement collectif ou individuel, initiation ou perfectionnement. Actuellement, 17 professeurs sont employés pour apprendre à jouer de 15 instruments différents.

Renseignements auprès du secrétariat du service culturel :
Tél : 03 89 72 02 34
courriel : ecole.musique@paysdebrisach.fr

Si vous désirez intégrer la Société de Musique Echo du Rhin de Kunheim, veuillez prendre contact avec Claude SIGWALT, le Président au 03 89 47 73 05 (cf. article page 10).

SITE ANTIQUE D'OEDENBURG (BIESHEIM)

La reprise des fouilles en juillet sous la direction de Michel REDDÉ, directeur d'étude à l'école Pratique des Hautes Etudes à Paris, est l'occasion de présenter cet automne un premier bilan des opérations réalisées entre 1998 et 2006.

Ainsi, en partenariat avec les communes de Kunheim, Biesheim et le SIVOM du Pays de Brisach, une exposition «Des témoins majeurs de la présence romaine à Oedenburg (fouilles 1998-2006)» aura lieu du **9 au 30 octobre à la salle Bourgeois au Capitole** de Biesheim.

Le 9 octobre à 18 heures, une conférence sera animée à la salle des fêtes de Biesheim par Michel REDDÉ sur le thème «les fouilles archéologiques d'Oedenburg : un bilan». Cette conférence sera suivie de la présentation du 1^{er} tome de la publication des fouilles 1998-2006, qui concerne l'occupation militaire du 1^{er} siècle.

BALAYAGE DES RUES : DATES PRÉVISIONNELLES



Vendredi 25 septembre
Vendredi 30 octobre
Vendredi 27 novembre

A compter de 7h00

(sous réserve de modification de date par le prestataire)

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 9 juin, le passeport biométrique est entré en vigueur. 27 communes dans le Haut-Rhin sont habilitées à recevoir les demandes de passeports électroniques.



La mairie de Kunheim continue à délivrer les formulaires qui pourront être déposés (au choix) à la mairie d'Andolsheim, de Colmar ou de Neuf-Brisach.

Le passeport sera à récupérer dans la commune de dépôt de la demande.

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES : TARIF «AÎNÉS»

Les personnes âgées de plus de 65 ans, vivant seules, ayant actuellement un bac à ordures ménagères de 120 litres sont priées de l'échanger contre un bac de 80 litres afin de bénéficier du tarif «aînés».

L'échange se fait durant les heures d'ouverture du guichet de la mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ; mardi et vendredi après-midi de 15 h à 18 h) où le bac à échanger sera déposé, **propre**. Par avance, merci.

Anny REINHART

PORTES OUVERTES CHEZ 36 ARTISANS (Cantons d'Andolsheim et de Neuf-Brisach)

**Dimanche 4 octobre
10h à 18h**

Cette manifestation, organisée par la Chambre des Métiers d'Alsace, a pour objectif de promouvoir les métiers et les valeurs de l'artisanat auprès du grand public.

Au programme : visites commentées, démonstrations de savoir-faire, animations et dégustations.

Retrouvez la liste des artisans participants sur le site internet de la Chambre des Métiers d'Alsace ou sur celui du SIVOM du Pays de Brisach :

www.cm-alsace.fr ou www.paysdebrisach.fr

NOUVEAU VÉHICULE AUX SERVICES TECHNIQUES



Depuis le 1^{er} mai et afin de remplacer le Citroën C15 qui était en service depuis 14 ans, la commune a procédé à l'achat d'un nouveau véhicule Citroën Jumpy.

Ce véhicule diesel de 90 CV possède une galerie et une attache-remorque.

SIVOM PAYS DE BRISACH RAPPORTS ANNUELS 2008

Les rapports annuels 2008 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement et d'élimination des déchets sont tenus à la disposition du public au guichet de la mairie.

Eau et assainissement (Syndicat des Eaux de Durrenentzen et Environs) :

Le coût moyen TTC au m³, pour une consommation de 120 m³, taxes de l'Agence de l'Eau incluses, a évolué comme suit :

	2006	2007	2008
Eau	1,40 €	1,41 €	1,44 €
Assainissement	1,15 €	1,15 €	1,46 €

Au 31.12.2008, le SIVOM comptait 8956 usagers de l'assainissement collectif (8788 en 2007).

Déchets urbains:

La redevance annuelle TTC pour un conteneur de 120 litres a évolué comme suit:

2006	2007	2008	2009
183,30 €	168,80 €	168,80 €	168,80 €

Une baisse de 7,91% a donc été constatée entre 2006 et 2007. Pour 2008 et 2009, la redevance reste stable.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE PROMOTION DE LA FÊTE DES MÈRES 2010

Bénéficiaires :

Peuvent obtenir cette distinction les mères de famille ou les pères de famille **dont tous les enfants sont français** et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales.

Conditions d'attributions :

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille de la Famille est de :

- Médaille de Bronze : 4 ou 5 enfants
 - Médaille d'Argent : 6 ou 7 enfants
 - Médaille d'Or : 8 enfants ou plus
- Seules les familles ayant élevé au minimum 4 enfants et dont l'aîné doit avoir 16 ans révolus, peuvent être proposées pour la Médaille.
- Lorsque l'aîné des enfants atteint 16 ans, les familles prétendent à la Médaille dès la naissance du 4^{ème}, 6^{ème} ou 8^{ème} enfant.

D'autre part, les enfants décédés ne sont pris en compte que s'ils ont vécu durant 9 ans, ainsi que ceux adoptés, élevés ou recueillis avec l'autorisation du Juge dans le cadre d'un placement dit «auprès de tiers dignes de confiance».

Les familles remplissant les conditions d'attribution énoncées ci-dessus et le désirant devront s'adresser à la Mairie auprès de Sylvie Gantz avant le 1^{er} novembre, dernier délai.

Se munir du livret de famille pour la constitution du dossier.

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES SAINT ÉTIENNE EN PAYS DE BRISACH

Vous désirez un renseignement d'ordre pratique sur la paroisse catholique de Kunheim, une information pour une demande particulière (sacrement de baptême, première communion, mariage, décès, etc...) ou d'autres demandes spécifiques en lien avec l'Eglise, vous pouvez contacter :

- **Suzanne BRUNEAU:** Tél. 03 89 47 40 70
- **Marie Renée MEYER:** Tél. 03 89 47 45 48
- **Anna Maria MARCHESE:** Tél. 03 89 78 83 43

UNE CAGNOTTE POUR STÉPHY

Stéphanie FREIBURGER, âgée de 36 ans, mariée à Christophe, maman de Raphaël 9 ans et de Mickaël 5 ans, est atteinte de la Sclérose Latérale Amyotrophique.



Afin de constituer une cagnotte pour Stéphy, Colette UEHER, domiciliée dans notre commune et membre active de l'association STEPHY SoLidArité lance un appel aux habitants de Kunheim.

La proposition de Colette UEHER est la suivante : les habitants des maisons joliment décorées et illuminées pour la période de Noël pourraient, le temps d'un week-end, offrir le café devant chez eux aux passants. Une cagnotte serait alors à disposition pour récolter les fonds au profit de l'association.

La commission communale «Embellissement du village» soutient cette action.

La date pour ce week-end n'est pas encore fixée.

Merci aux personnes intéressées de se manifester auprès de : Colette UEHER au 03 89 47 71 28
Sylvie GANTZ (Mairie de Kunheim) au 03 89 78 89 02

COMMISSION FLEURISSEMENT

Les membres de la commission embellissement du village ont fait la tournée en remorque fleurie les 18 et 25 juillet.



La remise des prix est prévue pour le mois d'avril.

TRAVAUX EN COURS

SALLE DES SPORTS

Depuis mi-juillet, divers travaux de rénovation de la salle des sports sont en cours de réalisation :

- Remplacement des chaudières
- Mise en place d'un ballon d'eau chaude sanitaire solaire et de panneaux radiants sur les gradins de la grande salle
- Réfection de l'étanchéité et des garde-corps des entrées principale et annexe
- Réparation des menuiseries bois à l'intérieur des vestiaires
- Mise en peinture des vestiaires

ÉCOLE JULES VERNE



Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire sont achevés. Les châssis aluminium des salles de classe ont été remplacés par des châssis PVC avec triple vitrage et volets roulants isolés.

Un portillon a été mis en place côté est pour permettre une entrée plus sécurisée dans la cour.

ÉCOLE MATERNELLE

4 nouveaux panneaux ont été installés autour de l'école maternelle pour rendre les conducteurs attentifs à la présence des enfants.

Le projet a été préparé par la commission sécurité routière et a été financé en grande partie par le Crédit Mutuel des 9 Ecus.



En même temps, un dépliant rappelant les dangers du croisement et les bons réflexes au volant a été largement distribué.

D'autres mesures de sécurité vont suivre.

ACCUEIL ENFANCE KUNHEIM (A.E.K.)



Les travaux sur les façades sont quasiment achevés. Les prestations des finitions intérieures ont démarré, à savoir: menuiserie intérieure bois, faux plafond, carrelage, peinture et pose de luminaires. Par ailleurs, les aménagements extérieurs ont débuté mi-juin.

VOIRIES SECONDAIRES

Le 31 août, a démarré la 1^{ère} tranche des travaux qui comprennent:

- l'enlèvement des chaussées existantes
- la mise en place du coffre de chaussée, du réseau évacuation eaux pluviales, des bordures et des enrobés
- l'enfouissement des réseaux éclairage public et France Télécom
- le remplacement de l'éclairage public



Les déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux, selon le planning prévisionnel ci-dessous:

Rue de Casteljaloux:	31 août au 6 novembre
Rue de Colmar*:	3 septembre au 20 novembre
Rue des Vosges (le nord):	28 septembre au 23 décembre
Rue du Canal :	9 novembre au 23 décembre
Rue de Baltzenheim:	16 novembre au 23 décembre

* la rue de Colmar est barrée y compris le pont. Une déviation est en place par le château d'eau de Baltzenheim.

A noter que les horaires de départ du bus rue du Rhin, sont modifiés de 6h55 à 6h50, en raison des travaux.

Par ailleurs, l'arrêt de bus situé route de Colmar est provisoirement transféré devant la Brasserie au Lion (pour tout départ en direction de Colmar). Pour le retour, l'arrêt est situé en face, au niveau du Crédit Mutuel.

ÉCHANGE LINGUISTIQUE



Après un premier déplacement en Allemagne en février, les élèves bilingues de Kunheim ont accueilli leurs camarades de Kiechlinsbergen le 25 juin.

Les enfants se sont rencontrés autour de jeux avant de prendre le repas à l'étang des trois bouleaux en compagnie des maires d'Endingen et de Kunheim.

PAS DE MARCHÉ AUX PUCES CETTE ANNÉE !

Le CMJE lance un appel à toutes les associations qui souhaiteraient s'impliquer dans l'organisation du marché aux puces pour l'année prochaine.

MÉDAILLE D'OR POUR DÉBORAH PLAMONT

Le 23 mars s'est déroulé le concours des meilleurs apprentis coiffeurs à Mulhouse.

9 filles et 1 garçon ont participé à ce titre tant convoité.

Déborah PLAMONT, major de sa promotion et résidente à Kunheim, s'est vu attribuer la médaille d'or en réussissant les plus belles «coupe brushing pour dames et coupe coiffage pour messieurs» ainsi qu'un chignon soirée.



Cette victoire lui permet de se qualifier pour Paris où elle représentera le Haut-Rhin au concours des meilleurs apprentis coiffeurs de France.



SERVICE PÉRISCOLAIRE « LA RUCHE »

La rentrée 2009/2010 a eu lieu le 2 septembre.

Les activités de la Ruche se déroulent à présent dans les locaux associatifs de la salle des fêtes.

Le thème de l'année est «le temps des poètes».

Les enfants aborderont la poésie qui reste un prétexte à toutes sortes d'activités : bricolage, écrit, promenade, peinture... la poésie est partout !

Pour les après-midi suivants, «La Ruche» propose un programme bien étoffé avec de nombreux grands jeux :

- Mercredi 14 octobre : Ensorcelante journée
- Mercredi 19 ou 25 novembre : Les lutins aux couronnes
- Mercredi 16 décembre : «La Ruche» fête Noël

A la fin du 1^{er} trimestre, nous aurons la joie d'emménager dans la nouvelle structure pour de nouvelles aventures au pays des abeilles !

Bonne rentrée à tous !

Anne CAVAREC



AMICALE JULES VERNE



A l'occasion du 7^{ème} Festival des Jardins métissés, nous nous sommes rendus mercredi 26 août au parc de Wesserling. Une trentaine d'enfants ont eu la joie de découvrir ce magnifique parc et son «Sentier pieds-nus des 6 Sens».

Merci à Marguerite LEGRAIN, Anne CAVAREC, Malek DAOUDI, Vera AST, Jean-Marc WALTER et Valérie SCHMITZ DANNER d'avoir encadré cette sortie.



L'INCENDIE CHEZ VOUS

En France, **un incendie domestique survient toutes les 2 minutes**. Parmi les victimes d'incendies domestiques, une personne sur deux décède ou est hospitalisé dans un état grave.

70% des incendies meurtriers ont lieu la nuit, la fumée surprenant les habitants dans leur sommeil.

L'intoxication par les fumées, et non les flammes, est en effet la première cause du décès. Les fumées toxiques et les gaz chauds qui se dégagent peuvent tuer en quelques minutes.

Les enfants et les personnes âgées sont souvent les premières victimes. Ainsi, l'incendie domestique est la **2^{ème} cause de mortalité accidentelle chez les enfants de moins de 5 ans**.

Comment éviter un incendie chez soi ?

- Faites ramoner la cheminée et les conduits au moins 1 fois par an
- Ne fumez jamais au lit
- Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise de courant
- Méfiez-vous de l'huile sur le feu et des grille-pain
- N'utilisez jamais d'alcool ou d'essence pour raviver les braises d'un barbecue ou d'un feu de cheminée
- Eloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...)
- Faites entretenir et contrôler régulièrement les installations de gaz et d'électricité
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants
- **Equipez votre domicile d'un extincteur**

Que faire en cas d'incendie ?

Gardez votre calme et, une fois en sécurité, appelez les pompiers au 18.

- Ne jetez pas d'eau sur de l'huile en feu
- Ne bravez pas la fumée, par exemple dans la cage d'escalier
- Ne prenez pas l'ascenseur
- Ne vous jetez pas par la fenêtre

Si vous êtes près de la sortie ou à un étage inférieur au feu, SORTEZ.

Si vous êtes à un étage supérieur à celui où il y a le feu, RESTEZ SUR PLACE et adoptez les mesures suivantes :

- Fermez les portes
- Si la fumée commence à passer sous la porte, arrosez la porte, colmatez-la avec des linges mouillés
- Attendez les secours en vous manifestant à une fenêtre
- Si la fumée envahit la pièce, rampez au sol sous les fumées et couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir humide

En cas de feu sur une personne, quels gestes peuvent la sauver ?

- Si le feu est sur vous, roulez-vous par terre
- Si vous voyez le feu sur une personne, roulez-la dans une couverture ou un manteau non synthétique ou couvrez-la
- N'essayez pas d'enlever les vêtements brûlés, ils collent à la peau
- Le plus tôt possible arrosez la victime avec de l'eau pour refroidir les éventuelles brûlures

Mesure simple de prévention : le DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée)

➤ Qu'est-ce qu'un détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée est un appareil électronique qui analyse l'air au niveau du plafond. Dès qu'il perçoit de la fumée, il émet une alarme sonore.

La loi Morange et Meslot sur les détecteurs de fumée entrant bientôt en vigueur, les détecteurs de fumée seront prochainement obligatoires pour l'ensemble des foyers.

➤ Pourquoi un détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée joue un rôle vital en donnant l'alerte lorsqu'un feu est dans sa phase de développement. Il veille 24 heures sur 24. De ce fait, il est surtout efficace la nuit, lorsque la surveillance humaine est absente.

Leur présence n'empêche pas un feu de se déclarer, mais il permet aux occupants d'être prévenus, de quitter les lieux voire de pouvoir éteindre un début d'incendie.

➤ Quel détecteur choisir ?

Les détecteurs de fumée doivent être certifiés aux normes **NF 292 et EN 14604**. Vous les trouverez dans tous magasins de bricolage.

➤ Où installer le détecteur de fumée dans la pièce ?

Il est recommandé d'installer au moins un détecteur à chaque étage de la maison, y compris au sous-sol. La plupart des incendies meurtriers ayant lieu la nuit, placez au moins un détecteur avertisseur de fumée près de votre chambre afin que vous puissiez l'entendre.

La fumée s'élevant dans les airs, il est naturellement recommandé de fixer les détecteurs de fumée au plafond. Certains endroits sont à éviter : salles de bain, à proximité des appareils de chauffage, près des fenêtres et des ventilateurs de plafond.

Le Chef du CPI
Major André GUGELMANN

ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION HAUT-RHINOISE D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES ÉVOLUE

La Croisée des Services ■■■

Face à la modification des besoins de la population et aux changements de l'environnement (concurrence, réglementation, financement), l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées a opté depuis le 1^{er} janvier pour une nouvelle organisation de ses services et de son réseau associatif La Croisée des Services qui réunit désormais :



Nouvelle appellation de l'Association Haut-Rhinoise aux Personnes Agées. Elle s'adresse plus particulièrement aux séniors vaillants et propose une gamme complète de services à domicile.



L'Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap et à leur famille. Outre les services d'aide à domicile, elle assure des interventions d'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette...).



S'adressant à tous, elle est spécialisée dans l'entretien du linge, du logement ou la garde d'enfants.



Domicile Services Haute-Alsace poursuit sa vocation d'association intermédiaire avec pour mission l'insertion professionnelle, notamment par le biais des métiers des services à la personne.

Chaque entité s'est spécialisée pour mieux répondre aux besoins des personnes, de la petite enfance aux plus âgés.

Renseignements : 75 Allée Gluck
B.P. 2174
68060 MULHOUSE

Un seul numéro de téléphone pour tous : 03 89 32 78 78
Site internet : www.lcds.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Le 8 juin a été créé l'Amicale des Donneurs de Sang de Kunheim. Elle organisera 3 collectes par an.



L'assemblée a élu à l'unanimité les personnes suivantes aux divers postes :

Président :	Rocco MARTORANA
Vice-Président :	Loïc PASCOA
Secrétaire :	Michèle MEYER
Secrétaire adjointe :	Marie-France MARTORANA
Trésorière :	Marie-Claire GANTZ
Trésorière adjointe :	Isabelle BEYER

Assesseurs :	Corinne GRANDCOLAS Laurent HOUBART Timothée ROUSSELLE
Réviseurs aux comptes :	Carmen BALDENSPERGER Sonia ROUSSELLE

LES ANCIENS COMBATTANTS EN BALADE

Sur proposition de leur Président Jean-Paul OBRECHT, les anciens combattants ont opté pour une excursion d'une journée, alors que ces dernières années une formule sur plusieurs jours avait été privilégiée.

De bon matin, une quarantaine de participants ont pris le bus pour Sarrebourg.

Au programme :

- Une croisière de près d'une heure sur l'étang de Stock considéré comme le plus grand plan d'eau navigable de la Moselle. De nombreuses informations furent données sur la faune et la flore du site ainsi que sur le devenir de cette zone à vocation touristique
- La visite du parc animalier de Sainte Croix regroupant 80 espèces d'animaux sauvages (loups, lynx, sangliers, variété d'ours) et 20 d'animaux domestiques sur un domaine de 120 hectares

Après un excellent buffet campagnard, la visite se poursuit tout au long de l'après-midi par la découverte libre de la ferme et la visite du parc en petit train.

Une belle journée malheureusement endeuillée par l'annonce de la disparition de notre collègue Lucien FOHRER.

Jean-Louis WININGER

VOYAGE DANS LES DOLOMITES CLASSE 1941 - KUNHEIM/BALTZENHEIM

Du lundi 8 au dimanche 14 juin, la classe 41 a fait un voyage dans les Dolomites.

Les participants ont séjourné dans un hôtel à Neustift et ont découvert chaque jour la région à travers de nombreuses excursions.



Ainsi, ils ont découvert, le deuxième jour le lac de Misurina et ses environs en passant par les vals de Pusteria, Brunico, Di Landro.

Le troisième jour, ils ont profité d'une matinée de détente à l'espace wellness de l'hôtel et l'après-midi se sont rendus au superbe petit lac du Prager Wildsee.

Le quatrième jour, ils ont emprunté la route des Dolomites avec ses cols et ses splendides panoramas.

Le séjour s'est poursuivi le vendredi par un circuit passant par le col de Nigra et son célèbre petit lac de Carezza pour arriver en fin de matinée à Bolzano.

L'après-midi ils purent admirer le vignoble du Tyrol du Sud, San Michele, Kaltern et son lac, où certains ont fait du pédalo.

Le samedi une journée détente était au programme avec piscine à l'hôtel, promenade à pied à Bressanone et petite randonnée pédestre à l'abbaye de Novacella.

Le séjour a également été agrémenté de plusieurs dîners à thème (spécialités du Tyrol du Sud, cuisine méditerranéenne), d'une soirée dansante avec musique tyrolienne et d'un dîner de gala d'adieu.

Le septième jour sonnait l'heure du retour.

Ce voyage, placé sous le signe de la convivialité, fut une belle réussite.

Robert BOHN



NOUVELLES DU TENNIS CLUB

École de tennis :

Les inscriptions à l'école de tennis auront lieu le **Mercredi 23 septembre** de 16h15 à 17h15.

Après constitution des groupes, l'école démarrera le mercredi 30 septembre sous la conduite des éducateurs Angelo ALVIANI et Christian LANDIS.

Tarifs annuels :

40 € pour les cours + 40 € pour la cotisation.

Tournoi open de la bande rhénane :

Le Tournoi Open se déroule depuis le 6 septembre sur les courts du TCK. Plus de 150 joueurs de tous horizons se sont inscrits.

Les finales auront lieu le **dimanche 27 septembre** à partir de 14 heures.

Rencontre amicale :

Le 29 août, le TCK a reçu le Club ami de Tennigen en Allemagne avec lequel il entretient d'excellentes relations depuis une dizaine d'années. Lors de cette journée conviviale, le sport triompha. Une trentaine de matchs furent disputés.

Vétérans champions d'Alsace :



L'équipe Vétérane plus de 60 ans, composée de Charles SCHATZ, Roland RAEHM, Pierre HELFTER, Rolf DUNNENBIER, Marcel HARRER, Jean-Jacques HELFTER, Jean-Pierre MULLER (remplaçants : Ralph RITTER et Raymond WALTER) a battu en finale, au Centre de Ligue de Haute-pierre, le TC Schiltigheim par 2-1.

Pour tout renseignement, contacter Raymond WALTER au 03 89 47 77 34

Site internet : <http://www.club.fft.fr/tc.kunheim>

ASSOCIATIONS

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé la fête de la musique.



La journée fut animée par l'Echo du Rhin lors de l'apéritif-concert et par le groupe Arockneed, l'après-midi.

Les membres du CMJE ont servi environ 90 repas, dont ils avaient préparé eux-mêmes toutes les salades.

Cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.



LA MUSIQUE ECHO DU RHIN RECRUTE

Le renforcement de la société de musique est notre challenge depuis tout temps. Pour la rentrée 2009/2010, cette préoccupation est plus présente que jamais.

Cette activité musicale est destinée à toutes les personnes motivées, sans limite d'âge, qui ont suivi une formation musicale et qui pour diverses raisons se sont arrêtées ou aux personnes qui jouent dans une autre harmonie et veulent partager leur passion de la musique à divers endroits. Notre répertoire est varié et s'adresse en particulier aux instruments à vent et aux percussions.

Notre harmonie a pour principe la convivialité et l'esprit associatif. L'Echo du Rhin prend également en charge une partie des frais d'inscription à l'école de musique du SIVOM, pour les personnes (enfant ou adulte) qui souhaiteraient débiter une formation musicale et intégrer, plus tard, notre harmonie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Claude SIGWALT, le Président au 06 70 12 59 84

Courriel : claudio.sigwalt@club-internet.fr

Site internet : <http://echo-du-rhin.pagesperso-orange.fr/>

23^{ème} RANDONNÉE PÉDESTRE

Cette randonnée organisée par la gymnastique volontaire de Kunheim s'est déroulée par un temps magnifique et les marcheurs ont pu admirer la faune et la flore de notre ban communal.

Au total 257 personnes ont participé à cette manifestation.

Un prix a été remis à chaque 10^{ème} marcheur jusqu'au 150^{ème}.

En fin de journée, la présidente Michèle CASALINO a remis des prix aux associations qui ont eu le plus grand nombre de participants :

- 1^{er} : Challenge aux pompiers avec 63 marcheurs
- 2^{ème} : Karaté avec 40 marcheurs
- 3^{ème} : Classe 73/74 avec 18 marcheurs



Tout au long de la journée, des bénévoles ont accueilli les marcheurs à la salle des fêtes pour partager le repas ou simplement le dessert.



Cette manifestation a encore rencontré un véritable succès.

Félicitations aux organisateurs !

LES «ÉGLISES» DE KUNHEIM

Une grande partie de la chrétienté occidentale s'est détachée de Rome au 16^{ème} siècle. Vers la fin du siècle, un tiers de l'Alsace était devenu protestant; principalement les villes libres et les territoires dépendants de divers princes et seigneurs. Ce fut le cas de Kunheim à partir de 1601.

La «1^{ère} église» de Kunheim a été construite à l'emplacement du mémorial actuel où se trouvait l'ancien village. Cette église subit de gros dégâts (plus de toit, d'autel et de meubles) lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648). Elle fût d'abord réparée puis agrandie en 1724.

Mais le village situé très près d'un bras du Rhin souffrait beaucoup des caprices du cours d'eau et fut inondé plusieurs fois en un court laps de temps. Il fut donc décidé de déménager le village (31 habitations) en 1766.

En 1772, 6 ans après le début de son transfert, l'Inspecteur Général CHASSAIN des ponts et chaussées de Haute Alsace confirma que tous les habitants avaient quitté l'ancien village.

Le moment était venu de construire une nouvelle église. Jusqu'au 7 avril 1777, date décidée de la destruction de l'ancienne église, les habitants s'y rendaient encore pour assister aux cultes.

Le 30 avril 1777, la 1^{ère} pierre d'angle de la nouvelle église (à l'emplacement de l'église actuelle) fut solennellement posée avec un parchemin indiquant le nom des entreprises choisies et des autorités présentes lors du scellement de l'urne. Les protestants construisirent leur temple à leurs frais et à la sueur de leur front. Pendant la construction, la communauté de Kunheim dût assister aux cultes dans la grange de Monsieur le Pasteur jusqu'à l'achèvement des travaux. La «2^{ème} église» de Kunheim fut inaugurée «en grande pompe» le 8 décembre 1778.



Durant la Révolution, l'administration avait interdit les messes ou les cultes. Les pasteurs avaient seulement le droit de tenir des discours édifiants dans des bâtiments devenus des «Temples de la Raison».

En 1917, pendant la 1^{ère} guerre mondiale, les cloches furent descendues et pesées sur la bascule communale. Le métal aurait dû servir à la fabrication des canons mais elles furent heureusement sauvées.

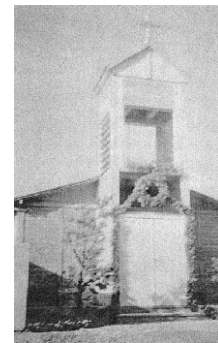
La vie reprit son cours jusqu'au 2 septembre 1939 où le village fut évacué.

Le 16 juin 1940, les allemands traversèrent le Rhin. Une pluie d'obus s'abattit sur le village presque désert. L'église fut détruite et le presbytère touché également.



Au retour de l'exode, après l'été 1940, dans «Kühnheim» occupé, les cultes eurent lieu soit à la salle du restaurant Bauer, pour la confirmation par exemple, soit dans la chapelle de la Société Evangélique (rue des Vosges) pour les mariages et baptêmes.

Les autorités allemandes firent raser les ruines de l'église, car il était prévu de faire passer une «Autostrade» dans le village. Il fut construit une baraque en bois de 20 mètres de long dans le jardin du presbytère pour remplacer provisoirement l'église démolie. Le 9 novembre 1947 eut lieu l'inauguration de la «3^{ème} Eglise» de Kunheim et de sa cloche.



Un peu plus tard on ajouta à l'avant de la baraque, au bord de la route, un clocher en bois car la petite cloche de l'église ne s'entendait pas très loin. La petite salle à l'arrière de ce bâtiment servit à partir de 1952 d'école maternelle et plus tard de local de répétition pour la société de musique «Echo du Rhin».

Le 28 mars 1954, la première pierre de la «4^{ème} Eglise» fut posée. Au cours de sa construction en 1955 et 1956, 2 fêtes furent organisées dans les bâtiments pour récolter des fonds qui servirent à garnir toutes les fenêtres de vitraux. Les cloches arrivèrent le 13 avril 1958. L'inauguration de l'église actuelle eut lieu le 29 juin 1958.

Enfin, suite au développement industriel dans les années 1960, la communauté catholique se développa et les 2 communautés surent rapidement s'entendre. A partir de 1973, elles partagèrent la même église ce qui est encore le cas aujourd'hui.



ANNIVERSAIRES

OCTOBRE

02/10/35	Elisabeth Merlino	74 ans
02/10/36	Jeanne Malgarini	73 ans
04/10/33	Marguerite Moroni	76 ans
06/10/36	Marie-Thérèse Hartmann	73 ans
14/10/28	Marie Bartholomé	81 ans
14/10/32	Antonio Gil Ruiz	77 ans
14/10/36	Alice Urban	73 ans
18/10/39	Lucette Houpert	70 ans
20/10/39	Monique Beauvois	70 ans
21/10/35	Monique Sigwalt	74 ans
22/10/28	Paul Husser	81 ans
24/10/37	Kurt Maurer	72 ans
25/10/32	Pierre Louis	77 ans
26/10/32	Elisa Salton	77 ans
28/10/21	René Urban	88 ans
29/10/25	Nelly Gantz	84 ans

NOVEMBRE

02/11/38	Antonio Casalino	71 ans
07/11/39	Jean-Claude Meyer	70 ans
07/11/28	René Hervé	81 ans
09/11/36	Lucien Bollenbach	73 ans
12/11/34	Marcel Hess	75 ans
12/11/37	Dieter Nierlich	72 ans
14/11/23	Jules Hann	86 ans
18/11/28	Edouard Bollenbach	81 ans
18/11/32	Annita Louis	77 ans
21/11/23	Jeanne Bahls	86 ans
22/11/35	Jean-Pierre Hunsinger	74 ans
22/11/37	Léon Wolff	72 ans
22/11/38	Lucie Ligier	71 ans
23/11/34	Joseph Groell	75 ans
28/11/33	Eugène Malgarini	76 ans
28/11/39	Ramiro Frescata Raposo	70 ans
29/11/27	André Ehrhardt	82 ans
30/11/37	Andrée Chipaux	72 ans

DÉCEMBRE

02/12/33	Eric Weber	76 ans
04/12/39	Paul Marnezy	70 ans
11/12/32	Monique Groell	77 ans
11/12/39	René Sporer	70 ans
13/12/37	Raymond Gantz	72 ans
14/12/38	Gérard Pierre	71 ans
25/12/24	Klara Trautmann	85 ans



NAISSANCES

20/08/09 Lucas, fils de David Leroy et d'Aurore Schmitt



MARIAGE

20/06/09 Julien Iglésias et Camille Walké
20/06/09 Michel Maurer et Sonia Harmeli



DÉCÈS

16/06/09 Lucien Fohrer, à l'âge de 83 ans
04/07/09 Fulvio Traquandi à l'âge de 84 ans
17/08/09 Louise Wolff à l'âge de 80 ans
21/08/09 Thierry Urban à l'âge de 43 ans



ECHOS DE LA ROSELIÈRE



OCTOBRE

04/10/19	Margot Steffan	90 ans
12/10/29	Marie-Louise Schmitt	80 ans
14/10/10	Marie-Madeleine Blatz	99 ans
21/10/33	Florent Peter	76 ans
26/10/21	Emile Salomon	88 ans
28/10/17	Lucien Stiegler	92 ans
30/10/25	Marie-Louise Drescher	84 ans
31/10/30	Charles Mette	79 ans

NOVEMBRE

22/11/12	Marie-Thérèse Guth	97 ans
25/11/27	Clément Huck	82 ans
25/11/28	Marie-Thérèse Schubnel	81 ans
27/11/28	Cécile Groshenny	81 ans

DÉCEMBRE

10/12/25	Lisbeth Stinner	84 ans
12/12/34	Marie-Solange Tille	75 ans
14/12/18	François Meyer	91 ans
27/12/19	Blanche Bucher	90 ans

Les travaux de la maison de retraite se poursuivent.

Au niveau de l'extension, les travaux de second œuvre sont en cours et une chambre témoin vient d'être terminée. Elle offre une belle vision de la qualité d'accueil que nous proposerons à nos futurs résidents.

La conception architecturale apparaît particulièrement bien adaptée pour les personnes âgées, et plus particulièrement pour les pathologies de type Alzheimer. Les locaux sont inondés de lumière par un patio central circulaire.

L'ancien bâtiment, dont l'ouverture remonte à 1993, entre également dans sa phase de rénovation.

Le service d'accueil de jour ouvrira ses portes courant novembre dans les locaux occupés jusqu'à présent par le service périscolaire. Douze personnes seront alors accueillies tous les jours de la semaine. Ce service est très apprécié des usagers et de leurs familles pour les instants de répit qu'il procure.

L'ouverture du nouvel ensemble est prévue pour le mois d'avril 2010 avec une capacité de 127 places.

Les personnes ne souhaitant pas figurer dans ces rubriques sont priées d'en informer la Mairie.

Responsable de la publication : Maryse Walter
Comité de rédaction : Véronique Hannhardt, Yannick Heintz, Jill Köppe-Ritzenthaler, Hanns-Werner Merkelbach, Aurore Meyer, Valérie Meyer, Norbert Ratzel, Ernest Urban et Jean-Pierre Weymann.

Remise des articles pour le 16 novembre
Prochaine parution prévue le 21 décembre
Adresse courriel : mairie@kunheim.fr